

# **Procès-verbal du Conseil d'Administration**

## **Samedi 6 Janvier 2018**

Présents : les membres du Bureau Directeur, les Présidents de Comités, les Présidents des Directions Nationales, le Président de la Commission Arbitrage, Règlement, Logistique, le président de la commission Classements et Tournois, le représentant du CNE.

En invités : Yoan Controu (classements et Tournois), Patrice Jeanneret et Yves Brenez (FISF)

Absents excusés :

Président de Comité : Jean Marc Delcourt

### **ORDRE DU JOUR**

#### **MATIN**

Présentation et organisation de la journée (MOP)

#### 1 – Situation Promolettres (MOP)

- Les salariés
- Les commandes
- Scrabblorama (fonctionnement – orientations)

#### 2 - Évolution du budget prévisionnel (Sylvie Guillemard)

#### 3 – Duplitop 8 (Alain Cassart)

- Point sur l'avancée des travaux
- Calendrier prévisionnel de finalisation

#### 4 - Commission Classement et Tournois (Yoan Controu/Jean Dol)

- Point sur le nouveau fonctionnement des différentes phases
- Tarif des tournois dans les festivals
- Propositions de la commission (document adressé dans quelques jours)

#### 5- FISF (Patrice Jeanneret)

- Présentation de la FISF
- Les projets de la FISF
- Financement des projets

### **13H00 – REPAS EN COMMUN**

#### **APRÈS-MIDI**

#### 6 – DNSJS (Marie-Claude Derosne)

- Point sur les activités
- Présentation du projet Championnat de France à Igny (91)

#### 7– DNSC (Jean-François Himber)

- Point sur les activités
- Présentation du projet « Coupe de France »

#### 8 – DNDS (Yves Blisson)

- Point sur les activités
- Les partenaires

#### 9 - Projet associatif (Yves Blisson)

- Présentation des grandes lignes du projet
- Calendrier de mise en œuvre

#### 10 – Agenda (MOP)

- Version en ligne
- Version papier
- Projet 2018-2019

#### 11 – Questions diverses

- Prochain CA en Alsace
- Évaluation Webinaire
- Projet déménagement Siège FFSc : tarif m<sup>2</sup> selon localisation

## I – Situation Promolettres : Marie Odile Panau

Le CA de Juin 2017 a décidé à une grande majorité de dissoudre Promolettres, le processus a donc été engagé. Un cabinet d’avocat nous conseille et nous aide à franchir les différentes étapes.

### - Les salariés

Hannah et Pierre ont fait l’objet d’un licenciement économique et ont accepté le contrat de sécurisation professionnel (CSP) qui leur était proposé. Ce CSP, effectif depuis le 10 novembre, leur permet de percevoir, pendant un an, l’équivalent de leur salaire net (75% de leur rémunération brute) et de bénéficier d’un accompagnement personnalisé de Pôle Emploi. Nous avons cherché auparavant à les reclasser auprès de nos partenaires, nous n’avons eu malheureusement que des réponses négatives.

Estelle, qui travaille à temps partiel pour la Hotline de Duplitolop, a accepté notre proposition de reclassement à la FFSc pour les mêmes fonctions et dans les mêmes conditions. À sa demande, la hotline n’est plus payante.

Le départ d’Hannah et Pierre s’est fait sans transition : Hannah n’a laissé aucun document ni matériel (téléphone ordinateur, carte bancaire), Pierre a rapporté au siège de la fédération son imprimante et un certain nombre de dossiers, ne présentant pas d’intérêt probant pour la poursuite de l’activité de Promolettres, notamment la gestion de Scrabblorama.

Malgré nos relances écrites dont certaines par courrier recommandé avec AR, nous n’avons rien récupéré (dossiers de travail, fichiers, listings et ordinateurs).

Leurs boîtes mail ont été transférées sur un compte FFSc, mais leurs messageries étaient vidées de tout courrier.

### - Les commandes

Depuis le départ d’Hannah et Pierre, tout ce qui arrive par courrier électronique concernant PML est transféré sur ma boîte mail. Je peux donc répondre aux différentes demandes, surtout celles

concernant les renouvellements d'abonnement qui n'ont pas été traités en octobre et en novembre, voire en septembre.

Je vous demande de bien vouloir transmettre cette information dans vos comités, nous répondons et répondrons à toutes les sollicitations. Des commandes, accompagnées de chèques, n'ont pas été traitées et ne nous sont jamais parvenues. Il serait bien que les personnes concernées par ces dysfonctionnements nous le fassent savoir.

En ce qui concerne les commandes, nous essayons de nous organiser au mieux de l'intérêt de nos licenciés, à savoir :

**Duplitop** : pour les licenciés désirant acquérir Duplitop, nous en avons mis quelques boîtes en dépôt dans les établissements Cléron.

Pour les jeux et accessoires, ils sont fabriqués par les Ets Cléron : même s'il y en a en stock, nous leur adressons les personnes qui veulent en acquérir par souci de réactivité.

Nous procédons de la même façon pour les publications telles que l'ODS et **Mes Mots en Poche** : pour le moment les Ets Cléron en ont en dépôt. Selon la demande en cours d'année nous verrons comment les réapprovisionner sur notre stock.

**Didier Coppens** : à quel tarif ?

**MOP** : nous n'avons pas changé les prix. L'exception sera certainement faite pour le remplacement des dongles cassés ou défectueux : Promolettres les proposait à 57€. Ce montant nous paraît un peu excessif.

#### - **Scrabblorama**

La revue continue à être publiée, il n'y a pas d'inquiétude à ce sujet.

La partie rédaction et conception du contenu est maîtrisée par l'équipe actuelle, ce point ne nous pose pas de problème.

L'impression continuera à être réalisée par l'imprimeur actuel, seule modification, ce prestataire fournira le papier, qui était acheté précédemment par Jean-Pierre Géreau.

Pour les abonnements et renouvellements, en l'absence des dossiers et listings (problème déjà évoqué plus tôt), il nous a fallu un peu de temps pour trouver un sous-traitant qui reprenne la gestion des abonnements et des relances.

Nous les avons confiés, après mise en concurrence, à la société ABOMARQUE, située à Toulouse. Il faut s'attendre à encore quelques flottements en janvier, mais tout devrait rentrer dans l'ordre en février.

Certains abonnés arrivés en fin d'abonnement ont reçu ou vont recevoir une ou peut-être deux revues supplémentaires qu'ils n'auraient pas dû avoir.

Le traitement de nouveaux abonnés ou de certains renouvellements est plus ennuyeux lorsqu'ils ont effectué un règlement, non pris en compte, ou un paiement qui n'a pas été encaissé. Nous gérons au coup par coup tous ces cas particuliers.

Il nous restera à simplifier et revoir la tarification qui aujourd'hui nous paraît bien complexe.

**Anna Albin** : où doit-on adresser les commandes de jeux, d'accessoires et de Scrabblorama ?

**MOP** : les demandes concernant Scrabblorama sont à adresser à la FFSC à Paris. Les jeux et accessoires les commandes sont à passer auprès des Établissements Cléron.

**Francine Massin** : et pour les encarts publicitaires ?

**MOP** : les prix sont inchangés et figurent dans la feuille des tarifs FFSc, présente dans la fiche club.

**Hervé Bohbot** : l'équipe en charge de la rédaction semble un peu surréaliste, comptez-vous en changer ? Que devient Scrabblorama, est-ce que cela devient l'organe de la fédé ?

**Yves Blisson** : pour des raisons personnelles le directeur de la publication a souhaité démissionner. Marie-Odile m'a demandé de le remplacer. J'ai accepté mais bien entendu ceci doit être décidé en CA. Pierre Calendini, par ses compétences, n'a aucune raison à être changé. Nous réfléchissons à la

tenue du poste de directeur technique occupé par Jean Pierre Géreau, il y aura certainement une modification de ce côté.

Nous n'avons pas l'intention de changer la ligne éditoriale, effectivement Scrabblorama revient dans le giron de la FFSc et sera un excellent outil de communication.

**MOP** : êtes-vous d'accord avec cette nomination ?

### **Proposition adoptée à l'unanimité**

Je précise que le poste de gérant de Promolettres est occupé par Alain Cassart depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2017, mais par les caprices des rouages administratifs cette nomination officielle n'est effective que depuis quelques jours. Par conséquent, nous ne venons d'avoir accès aux comptes bancaires que depuis mi-décembre.

La Transmission Universel de Patrimoine (TUP) de Promolettres vers la FFSc, sera effective un mois après la publication dans un journal spécialisé de l'arrêt de la société. La publicité en a été faite le 22 décembre, l'opération devrait être terminée fin janvier. Estelle, concernée par ce transfert, n'aura pas un nouveau contrat de travail, elle fera automatiquement partie du personnel de la FFSc. Il y aura, pour les comptes, deux parties distinctes : une partie associative et une partie commerciale avec un nom à définir.

## **II – Évolution du budget prévisionnel : Sylvie Guillemard (documents en annexe)**

Je trouve important de vous tenir plus souvent informés de la situation financière de la fédération, que la Commission des Finances contrôle tout au long de l'année.

C'est l'objet de cette présentation, suite à la réunion du 19/12/2017.

**Évolution du budget prévisionnel**, par rapport à celui présenté à l'AG :

- des charges plus lourdes de 5 k€, notamment sur les festivals et compétitions
- une baisse des produits, estimée à 20 k€, dont 15 k€ au niveau des licences

Le résultat prévisionnel serait de +18 k€ au lieu des 43 k€ annoncés en AG.

**Chiffres détaillés**, modifications sur fond de couleur dans le document annexé :

1. Constat au niveau de l'activité Scrabble :

- Le bilan de La Rochelle 2016 était seulement, malgré tout le travail et l'énergie dépensée, de + 2 k€ ; cette année le résultat est négatif. La location de la salle (20k€) y est pour beaucoup. Les autres festivals sont positifs car heureusement les locations de salles ne sont pas à ce niveau. Pour La Rochelle, il y a eu plus de charges à la fois en dotations et en arbitrage. Nous allons réfléchir au mode de défraiement des arbitres, et peut-être revenir sur le principe des arbitres joueurs.

**Anne Albini** : j'ai déjà fait cette remarque, le mode de défraiement des arbitres joueurs est trop coûteux.

**SG** : il nous faut travailler sur ce sujet, en partant du principe que le fait d'arbitrer ne coûte pas à l'arbitre.

**Francine Massin** : peut-être serait-il profitable de passer aux frais réels ?

**SG** : ce serait une solution, mais il ne faut pas alourdir excessivement la gestion. Une simple correction par les arbitres de leur propre feuille de défraiement, en fonction des frais réellement engagés, pourrait suffire à réduire notablement ces dépenses. Pour exemple, un « couple » d'arbitres de La Rochelle qui a signalé n'utiliser qu'une voiture pour venir et être hébergé gratuitement a réduit son défraiement de 500€, somme qu'il n'avait effectivement pas dépensée. Ramené à l'échelle d'un festival, cela diminuerait de beaucoup les charges d'arbitrage.

**Anne Albini** : le seul poste « arbitrage » n'explique pas la dérive.

**SG** : auparavant la dotation n'était pas conforme aux règles que nous nous étions fixées, depuis deux années nous les avons appliquées, et c'est l'autre cause de la baisse.

**MOP :** Yoan nous a préparé un tableau récapitulatif de toutes les dotations dans tous les tournois fédéraux.

**Hervé Bohbot :** s'il y a quelques abus à l'arbitrage, pourquoi ne pas sanctionner les « fraudeurs » par une non sélection au tournoi suivant, pourquoi prendre ceux qui abusent du système ? Le pourcentage pour les dotations est de 30% ou 20%. Je souhaite avoir le tableau préparé par Yoan. Est-ce normal d'avoir une dotation pour le championnat de France à Vichy avec une inscription à 50€, ce qui coûte plus à notre comité que les championnats délocalisés ?

**SG :** la règle pour les dotations est maintenant de 20%. Et Vichy, même quand on y dispute le Championnat de France, reste Vichy.

**Roger Combes :** je viens d'envoyer les demandes pour Vichy, et d'ici fin février je diffuserai la liste des arbitres. Nous sommes partis sur la base théorique du nombre de joueurs présents. Nous augmentons légèrement les quotas, pour les 100 premiers joueurs : les arbitres auront entre 28 et 30 joueurs à arbitrer, ensuite jusqu'aux séries 4 on passera à 23 ou 24 joueurs.

- Pour les Interclubs Européens nous passons de -6k€ à -8k€ : la réussite de l'opération médiatique induit un surcoût, à la charge totale de la FFSc.

2. Les prévisions de charges de structure sont inchangées.

3. En ce qui concerne la vie associative une petite augmentation des charges de fonctionnement : Comité d'Éthique, réunion entre les permanents et le BD.

Ce qui est plus inquiétant concerne les licences. Nous étions depuis plusieurs années au-dessus de 400 000€ en recettes de licences, cette année d'après l'estimation de Séverine nous serions autour de 395 000 €. Je n'ai pas d'explication à fournir sur cette baisse inquiétante. Avez-vous au niveau des comités ou des clubs une justification ?

**Thierry Hamm :** est-ce lié à la sortie des Duplitol ?

**Anne Albini :** je constate qu'il y a trop de joueurs qui n'ont pas payé leur licence et qui continuent de jouer. Lorsque le 31 décembre approche, ils se disent, je vais disparaître de la liste des licenciés, alors je prends ma licence. J'estime que fin octobre serait une butée équitable pour les renouvellements.

**SG :** quel moyen avons-nous pour faire respecter aux quelques contrevenants les règles que nous avons fixées ?

**Francine Massin :** c'est peut-être un autre problème, mais je reconnais que certains clubs acceptent des joueurs non licenciés, qui jouent au fond de la salle, ils ne sont pas arbitrés mais ils profitent de l'animation ! Il existe aussi des clubs non affiliés qui sont animés par des licenciés. Et certains anciens licenciés, non intéressés par la compétition, vont jouer dans ces clubs sauvages. Que faire ?

**Hervé Bohbot :** la Fédération Française de Scrabble n'est pas propriétaire du scrabble. Il est parfaitement possible de jouer au scrabble dans un club non affilié. Le problème tourne autour de l'attractivité de la fédération. Que donne-t-on en retour des 40€ de licence ? Dans mon club à Montpellier la licence n'est plus obligatoire. Je préfère que les gens vivent et fassent vivre mon club que de partir ailleurs.

**SG :** nous avons prévu de parler cet après-midi des avantages donnés par la licence.

Une anomalie constatée : il y a à ce jour trois comités qui n'ont encore rien reversé des renouvellements ou des prises de licences. Je vous demande de faire cet effort de verser avant la fin décembre la totalité ou une partie significative de cette contribution.

### **Chiffres à prévoir :**

Ce résultat estimé de 18k€ ne tient pas compte des charges liées à la dissolution de Promolettres. Depuis septembre 2017, la FFSc a déboursé pour PML 34k€, en factures, salaires et redevances diverses. Séverine tient un compte séparé de ces sommes, qui seront intégrées par la suite dans le secteur « commercial » (essentiellement Scrabblorama) de la fédération. Mais il faut attendre les chiffres définitifs de la TUP, Transmission Universelle de Patrimoine, qui comprendront aussi bien les avoirs de Promolettres que ses dettes.

**Anne Albini** : lors du CA de juin dernier nous avons parlé de la tarification, j'étais pour sur le fond, mais la forme ne me convient pas. Par exemple, dans notre comité, aux championnats départementaux nous avons deux départements qui n'ont que deux clubs. Faire un championnat avec quinze personnes est un peu ridicule et d'autre part ces clubs ont peu de moyens financiers. 75% des participants ne sont pas de leur département et les redevances sont élevées. N'y a-t-il pas une solution pour adoucir la facture ?

**SG** : oui, il est toujours possible d'en revoir les modalités. Marie Odile nous avait communiqué lors du Webinaire une somme de 40 000€ concernant les gratuités. Certains s'en étaient étonnés.

Voici un état plus précis :

- Au niveau du classique les gratuités ou exonérations s'élèvent à 853€.
- Au niveau des championnats, on est à 10 600€ pour les départementaux, et 2 300€ pour les régionaux. Vous noterez qu'un certain nombre d'épreuves sont hors règles : départementaux en TH4 et plus, régionaux en Blitz / PO /...
- Il faut y ajouter les tournois « au profit de » : le non perçu se monte à 3 400€.
- Le plus gros poste 20 000€ est représenté par les tournois inclus dans les festivals.
- Plus divers postes détaillés dans le document joint.

On arrive ainsi à presque 55 000€.

En rappel en 2016-2017, pour le Duplicate la fédé a perçu 60 000€ de redevances de tournois, et n'en a pas perçu 54 000€, soit 89%. C'est là aussi un sujet de réflexion.

**Anne Albini** : notre comité verse toutes ses redevances donc il y aurait des comités qui ne versent rien ?

**SG** : les comités reversent ce qu'ils doivent conformément au règlement. Il s'agit bien là des exonérations et gratuités telles qu'elles sont définies dans le tableau des tarifs. Les quelques championnats hors règles représentent 4 300€, mais n'expliquent pas le pourcentage très élevé de non perçu.

**Annie Gruchot** : ces exonérations ou gratuités ne vont pas dans la poche des présidents de comité. Ces sommes servent au fonctionnement interne, en cas de remise en cause, il faudra bien trouver le financement correspondant.

**Hervé Bohbot** : certes ces redevances permettent à la fédé de gérer les agendas, les annonces et les classements. Mais il serait fort possible au travers de « ma fiche » de traiter un certain nombre de données, ce qui allégerait d'autant le travail de Yoan.

**SG** : cette réflexion sur les gratuités est un sujet à mettre au CA de juin prochain, qu'il faut documenter avant.

### III – Duplitem 8 : Alain Cassart

#### - Point sur l'avancée des travaux

Une information, Yann Melnotte nous a rejoints, il accepte de prendre la direction de ce projet. Une réunion fin décembre nous a donné un premier cadrage.

Le 17 janvier se tiendra à Paris une journée de travail réunissant tous les acteurs concernés.

Pour l'essentiel, sachez que le développement de Duplitem 8 se déroule correctement pour les modules Sigles, jeu et arbitrage. Nous souhaitons lancer les tests le plus rapidement possible. Il faut terminer ces actions autour de la fin d'année pour respecter la mise à disposition de Duplitem 8 pour les Championnats du Monde d'août 2019.

#### - Calendrier prévisionnel de finalisation

Nous allons le 17 janvier nous répartir le reste à faire et planifier plus précisément les tâches.

**Yann Melnotte** : nous allons au cours de cette réunion faire en sorte d'alléger le travail de Patrice et le répartir au mieux entre Adrien et Estelle. Tout est bien avancé sauf les modules Voc abc et Vocaliste

**Roger Combes** : pour les tests n'oubliez pas la commission arbitrage, nous souhaitons y participer.

## IV – Commission Classement et Tournois : Jean Dol et Yoan Controu

### - Point sur le nouveau fonctionnement des différentes phases

**Yoan** : je vous remercie pour votre réactivité à me communiquer vos résultats, ce qui m'a permis d'afficher très rapidement la liste des qualifiés.

Cependant quelques épreuves ne se sont pas déroulées conformément au règlement : absence de DA, problèmes d'affichage de tableau non déclarés, etc.

**Annie Gruchot** : *il faut absolument que ces anomalies soient transmises aux présidents de comité. Sans cette information nous ne pouvons pas faire évoluer les choses.*

**Anne Albini** : *il faut faire respecter les temps entre annonces, il y a trop de disparités entre les clubs. Entre la fin de sonnerie d'un coup et le début d'annonce du coup suivant il faut normalement une minute trente. Et cela n'est pas toujours respecté. Il y a des différences énormes entre les centres. Je préférerais qu'il y ait un temps de 15 à 20 secondes entre le moment où on finit de parler et le moment où on annonce le coup suivant.*

### - Propositions de la commission

Nous constatons des contradictions entre différents documents de la FFSc. Nous vous proposons donc quelques pistes de travail.

Les tournois ne sont pas toujours bien documentés ce qui entraîne une mauvaise visibilité dans le calendrier de la fédé. Nous proposons de refaire le document de demande d'homologation des tournois pour le simplifier et de n'y laisser que les informations indispensables. Ce document remanié vous sera présenté avant le CA de juin.

Nous vous présentons quelques axes de travail dans le document joint.

**Anne Albini** : *nos réservations de tournois peuvent être mal positionnées par rapport au calendrier de la FISF que nous ne connaissons pas suffisamment tôt.*

**Yoan Controu** : *nous avons maintenant ces informations de la part de la FISF.*

**Anne Albini** : *vous demandez une fiche d'homologation par tournoi, ce qui représente par comité une cinquantaine de documents, alors qu'un seul fichier peut résumer toutes ces demandes.*

**Yoan Controu** : *la fiche de demande d'homologation sera intégrée sur le site, vous n'aurez plus de demande à renvoyer. Et dès l'émission de l'avis favorable du comité et de la fédé, le tournoi sera automatiquement programmé sur le site.*

**Anne Albini** : *ne serait-il pas plus simple d'avoir en fin de saison une fiche par comité pour inscrire sur celle-ci toutes les épreuves de la saison suivante ?*

**Yoan Controu** : *nous allons y réfléchir.*

Le prix demandé pour l'inscription doit être différencié entre tournoi et restauration.

Les dotations seront également précisées, en pourcentage et en nombre de récipiendaires.

**Didier Coppens** : *certaines demandes t'arrivent directement et ne passent pas par moi. Quels moyens a-t-on pour faire respecter le cahier des charges aux clubs ?*

**Jean Dol** : *aujourd'hui la formulation est, pour homologuer un tournoi, il faut l'accord du comité **ou** de la fédé, nous proposons de remplacer ce **OU** par **ET**. Ainsi en cas de désaccord ce tournoi pourra être contesté par le comité ou la fédé.*

**Annie Gruchot** : *il ne faut pas pénaliser les joueurs qui se sont inscrits et qui ont payé un tournoi, alors que le TH ne respecte pas les règles d'homologation.*

**Sylvie Guillemard** : *peut-être faut-il envisager une pénalité financière envers le club ?*

**Yoan Controu** : *tous ces points seront, de toute façon, construits avec vous et soumis à votre décision.*

Il faut aussi revoir l'organisation des multiplex, en créant une charte fédérale pour ces épreuves, de manière à ce qu'elles ne rencontrent aucun problème de déroulement que ce soit pour les joueurs,

pour les organisateurs, mais aussi pour la fédération et les comités qui donnent un avis favorable aux organisations de tournois.

Nous vous proposons de faire évoluer le règlement pour les interclubs jeunes.

Plusieurs jeunes jouant individuellement dans des équipes du **même comité** pourraient être regroupés pour former une équipe « jeunes », en respectant les règles de la division 6.

**Annie Gruchot** : *je trouve dommage de se limiter à la division 6.*

**Marie Claude Derosne** : *commençons de cette manière, il sera possible de revoir les conditions en fonction de ce qui se passera cette année.*

**Yoan** : je vous remercie pour le bon déroulement des phases un deux et trois, le téléchargement s'est bien passé et vos résultats ont été transmis très rapidement.

**Hervé Bohbot** : *pourrait-on légèrement augmenter le temps entre les phases ?*

**Yoan Controu** : *difficile à envisager, les nouveaux licenciés arrivent jusqu'à mi-octobre. Cependant nous pouvons y réfléchir.*

**Anne Albini** : *nous te remercions Yoan, pour tout ce travail remarquablement effectué.*

#### - **Tarif des tournois dans les festivals**

En ce qui concerne les tarifs et les récompenses, nous constatons des disparités entre les différents festivals. Nous vous ferons parvenir prochainement un fichier recensant les règles en vigueur et une proposition d'harmonisation.

## V – FISF : Patrice Jeanneret et Yves Brenez

**MOP** : lors d'une réunion de la FISF, un point a été abordé sur les redevances. J'ai souhaité, avant de prendre une décision au sujet de l'augmentation des tarifs qui nous était demandée, vous en faire part, et par la même occasion, vous faire mieux connaître la FISF.

#### - **Présentation de la FISF**

**Patrice Jeanneret** : je suis accompagné par **Yves Brenez**, qui est le nouveau trésorier de la FISF.

Notre conseil d'administration est formé statutairement de cinq à neuf personnes. Parmi ces cinq personnes, le président est considéré comme « neutre », et il y a un représentant des quatre pays fondateurs : un belge, un français, un québécois et un suisse. Dans la configuration actuelle nous avons complété le CA par un représentant du continent africain. Nous avons en charge la gestion financière, les projets et la coordination des cinq commissions, classement et tournois, jeunes et scolaire, scrabble classique, promotion du scrabble et la commission du règlement.

Les décisions sont prises par le Comité directeur. Ce CD est constitué de tous les présidents de fédération et les représentants des associations membres. Nous avons en principe deux réunions par an. Sur un total de 21 voix, le représentant français en a quatre, les autres fédérations ont chacune deux voix, le bureau Afrique a une voix et les membres du CA ont chacun une voix.

**Anne Albini** : *je constate un déséquilibre : la France est représentée par quatre voix et les pays africains ont cinq voix. Pourrait-on rééquilibrer par le nombre de licenciés ?*

**Patrice Jeanneret** : *sur trente fédérations dix-huit sont en Afrique. Il faut ajouter aux quatre voix françaises la voix de Florian Levy, membre du CA. Au total la France possède environ 25% du poids des décisions.*

Je profite de cette présentation pour vous rappeler ou peut-être vous faire savoir que l'année 2018 est très importante car Mattel et Larousse vont célébrer les 70 ans du scrabble. C'est certainement l'occasion pour nous de nous intégrer aux différentes manifestations de promotions.

#### - **Les projets de la FISF**

Nous avons trois projets importants en cours dont :

**Les jeux de la francophonie.** L'intégration aux jeux est un chemin qui s'avère long et difficile. Nous y avons participé pour la deuxième fois à Abidjan.

Les discussions sont en cours, j'aurai une nouvelle réunion la semaine prochaine à Berne. Nous souhaitons être acceptés comme discipline de démonstration.

Nous avons de plus en plus de fédérations reconnues par leurs ministères de tutelles, le scrabble est reconnu maintenant comme un sport.

Par exemple, le Cameroun est devenu une vraie fédération elle est reconnue par le ministère des sports. Ils viennent d'initier, avec quinze écoles Montessori, un championnat scolaire original, c'est inscrit au programme scolaire avec des heures dédiées.

**Anne Albini :** *en France le scrabble est reconnu par la FNOMS (Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport). Ce qui nous permet d'obtenir certains avantages.*

## - **Financement des projets : Yves Brenez**

Toutes ces opérations de promotion du scrabble coutent de l'argent. Les recettes proviennent de trois sources. La principale provient des royalties (ODS coédité avec Larousse) elles représentent 80% de nos recettes. Malheureusement années après années, les ventes papiers sont en forte diminution, avec un léger sursaut lors de la sortie d'une nouvelle édition.

Une deuxième source d'apport financier (environ 15%) provient des simultanés mondiaux.

Le reste provient des cotisations des fédérations.

Le résultat financier est maintenant équilibré.

Si nous voulons développer de nouveaux projets, il nous faut trouver de nouvelles sources de recettes ou augmenter certaines redevances.

**Patrice Jeanneret :** pour revenir aux projets, nous souhaitons -comme cela a été fait récemment pour certaines manifestations- développer la promotion du scrabble au travers des réseaux sociaux ou des nouveaux médias. Nous avons les compétences nécessaires en interne.

Notre interrogation est : dotons-nous du matériel nécessaire ou travaillons-nous avec une société spécialisée ?

Quelle ampleur voulons-nous donner à ce projet ? Par exemple : si on double les redevances des simultanés, ça nous rapporterait de 13 à 14K€. Si on choisit une augmentation de 10 à 20 centimes pour chaque partie de tournois homologués, l'estimation tourne autour de 60K€.

**Anne Albini :** *ce projet me fait bondir, ça touche combien de personnes ? Quelques joueurs de première série.*

**PJ :** *non, tout dépend du périmètre de diffusion. Lorsque l'on possède les moyens de retransmission on peut décider comment le faire et sur quelles bases.*

**Anne Albini :** *il me semble plus porteur de faire un spot publicitaire sur les chaînes nationales que de faire une diffusion sur « You tube ». Il vaut mieux que cette information vienne à nous naturellement sans avoir à faire une démarche de recherche sur You Tube.*

**Yves Blisson :** *nous sommes encore sur le terrain de l'expérimentation. Je ne connais pas les chiffres de Martigny, mais pour les Interclubs à Marseille sur You Tube, le samedi on est à plus de 2900 personnes et le dimanche environ le même chiffre. La durée moyenne du visionnage étant de 10 minutes.*

*C'est un grand chantier qui nous attend dans ce monde ouvert. Nous avons les moyens humains pour réussir. Nous devons discuter avec nos partenaires Larousse et Mattel, et trouver des financements.*

**PJ :** *nous allons prospecter et vous tenir au courant, j'espère pouvoir vous présenter quelque chose de plus abouti pour votre CA de juin. Merci de votre attention.*

## **Début d'après-midi**

Par tirage au sort **Christian Couvreur** a gagné une semaine chez l'un de nos partenaires, Belambra.

**Steve CAUSSE** : je propose de créer un forum de discussion sur Facebook pour nous permettre de mieux échanger entre les présidents de comités et le BD. Ce serait un groupe fermé, seuls les participants désignés y aurait accès. Je fais circuler une feuille d'inscription qui me permettra de vous inscrire si vous le souhaitez.

La proposition de Steve est approuvée, le Forum est immédiatement créé. L'accès se fait sur FB Intitulé « **Forum des Présidents FFSc** ».

## VI – DNSJS : Marie-Claude Derosne

**Yoan Controu** : Yann Melnotte nous a suggéré de créer un simultané scolaire national. Il n'y aurait pas de redevance, les bénéfiques seraient pour les comités. Etes-vous d'accord ? Si oui, quand ?

**Manuella Grimal** : il faudrait y intégrer les jeunes.

Cette proposition est adoptée

**Yoan Controu** : je vais vous faire prochainement une proposition. La date de cette épreuve sera arrêtée sur un des samedis des semaines fédérales qui sont maintenant libérés. Si possible j'essaierai de vous proposer quelque chose en 2018.

### - Point sur les activités

La convention avec l'Education Nationale arrive à son terme en avril 2018, nous préparons son renouvellement.

**Aurélien Delaruelle** : tous les trois ans nous devons renouveler cette convention. Il faut présenter un bilan des trois années écoulées et décrire nos projets et perspectives pour les trois années à venir. C'est un document assez lourd à rédiger, à chaque fois nous avons un interlocuteur différent. Le tout premier signataire est maintenant notre ministre, nous avons donc de sérieux espoirs d'aboutir.

Un deuxième sujet concerne les nouveaux Scrabblivores. Nous avons abandonné l'ancienne formule qui ne fonctionnait pas très bien.

Aurélien nous propose un concours en ligne pour les 18/25 ans, avec une finale à Paris au cours du week-end de Pâques.

### - Présentation du projet Championnat de France à Igny (91) : Manuella Grimal

Le Championnat J&S aura lieu du 20 au 23 avril à Igny, qui est situé à 200m d'une gare RER. C'est également non loin de la gare Massy (TGV).

Cet établissement a organisé le Championnat de France scolaire d'échecs, l'an dernier.

C'est un établissement privé sur 6 hectares avec 600 élèves allant de l'école élémentaire au lycée.

Il y a 274 places d'hébergement, avec des chambres individuelles ou de 2, 3 ou 4 lits. Douches lavabos à l'étage, WC séparés.

Pour les poussins nous avons trois petites salles avec cloisons amovibles.

Pour les plus grands nous avons un grand gymnase. Pas de protection du sol nécessaire.

La logistique est assurée par la mairie (tables, chaises, sonos et wifi).

Il y a environ 200 places à la cafétéria. La restauration est assurée par Sodexo. A l'extérieur, l'espace est sécurisé (utilisation d'un badge pour entrer dans le lycée).

Il nous reste à organiser les sorties.

**Anne Albini** : j'ai quatre questions concernant le scolaire.

A l'issue de votre réunion de juillet dernier le cahier des charges n'a pas été pas mis à jour.

**MCD** : exact, c'est à faire

**Anne Albini** : j'ai reçu le courrier d'un junior, qui, à Aix n'a pas pu être pris.

**Manuella Grimal** : la demande d'inscription ne nous est pas parvenue à temps, et nous lui avons expliqué pourquoi.

**Anne Albini** : le site internet n'est pas attirant, mal documenté, les catégories ne sont pas actualisées et l'organigramme n'est pas à jour.

**Manuella Grimal** : nous en sommes conscients, un travail de mise à jour va être réalisé.

**Anne Albini** : dernier point, l'année dernière le tableau des qualifiés pour le Championnat de France jeunes et scolaires a été diffusé en décembre. Cette année nous n'aurons ces tableaux avec les quotas qu'en février. C'est regrettable

**NDLR (MCD)** : cette information est inexacte. Vérification faite, l'envoi a été fait fin janvier. Les quotas ne peuvent pas être établis avant les résultats du Simultané Mondial qui offre des places qualificatives.

## VII – DNSC : Jean-François Humber

### - **Présentation du projet « Coupe de France »**

Nous avons pour objectif d'organiser sur le territoire Français, pour le grand public, une coupe de France de scrabble classique.

Nous voulons nous faire mieux connaître et surtout trouver de nouveaux adhérents.

Un événement comparable s'est tenu pendant deux ans à la fin des années 70.

Le principe est très simple : un joueur doit s'inscrire et doit rencontrer un certain nombre d'adversaires dans un délai imparti. Les meilleurs seront qualifiés pour une finale régionale puis pour une finale nationale. Cette épreuve est ouverte à tout le monde, ainsi qu'aux joueurs licenciés ou anciens licenciés, série 5 à 7 en Duplicate et C en classique.

Les inscriptions, payantes (5€), seraient centralisées sur le site de la fédé.

La communication sera faite sur tous les sites de la fédé et des comités, sur ISC et dans la presse régionale. Et bien sûr il faut impliquer nos licenciés pour en faire la promotion.

Notre volonté est d'impliquer Mattel dans le projet. L'idéal serait d'annoncer cette compétition sur le site Smartphone de Mattel. Les contacts sont à prendre.

Le déroulement se ferait en trois étapes : 1) sur la base de regroupement géographique on constituerait des équipes de quatre joueurs, ils doivent se rencontrer dans un délai de deux mois.

2) à l'issue de cette première étape, on qualifie les deux premiers de chaque poule, pour une finale locale, disputée selon les critères des tournois classiques en cinq rondes et dotée de lots en nature.

3) Les meilleurs, 10% des participants, seront qualifiés pour la finale nationale. Cette finale se déroulerait en région parisienne selon la formule open classique, en huit rondes. Cette compétition sera dotée de récompenses en espèces et en lots.

Un calcul approximatif nous montre que cette manifestation peut se dérouler sur sept mois. Nous souhaitons lancer cette compétition pour la saison 2018 / 2019 au plus tard.

Vous pouvez maintenant diffuser cette information auprès de vos présidents de clubs, pour donner du corps à ce projet, trouver des animateurs, des salles et des supports de promotion de l'événement.

### - **Point sur les activités**

Nous souhaitons protéger l'Open de France Classique et le Championnat de France Classique.

A partir de la prochaine saison, nous proposons trois points : (des dérogations par la DNSC sont possibles) :

1) le premier point ne concerne que le classique. Aucun TH classique ou qualification régionale interclubs classique ne peut se disputer les mêmes week-ends que les deux épreuves que nous voulons protéger ;

2) Deuxième restriction : lors du week-end du Championnat de France Classique, nous demandons qu'il n'y ait pas en même temps des championnats régionaux ou départementaux qui décernent des places pour les Championnats de France de duplicate. Les TH normaux ne sont pas concernés par cette demande.

3) A partir du moment où les dates et les lieux du Championnat de France Classique et de l'Open de France Classique sont connus, nous demandons que tout TH non encore inscrit au calendrier, ne puisse se dérouler dans les comités ou se dérouleront nos deux épreuves.  
Je vous demande votre accord.

**Cette proposition est adoptée**

Le prochain Championnat de France aura lieu à Montmorency au mois de mars. Nous n'avons pas encore fixé de lieu pour les prochains Championnats de France et Opens de France. Les délégués Classique vont recevoir un appel à candidature dans les prochains jours (avec copie aux Présidents de Comité).

**Nicole Counotte** : *le comité Var Esterel est candidat.*

**Anne Albini** : *la demande pour obtenir les feuilles de points classique individuelles a été respectée, je vous en remercie, j'ai juste une dernière requête : je souhaite que les présidents de club aient aussi les feuilles de points classique.*

**JFH** : *je transmets la demande à nos informaticiens*

## VIII et IX– DNSD et Projet de Mandature : Yves Blisson

Cette coupe de France est une très bonne idée ; comme nous l'avons souligné, Mattel est avant tout intéressé par le scrabble classique. Nous prévoyons, à l'occasion des 70 ans du scrabble, de les rencontrer. Tu pourrais, Jean François faire partie de la délégation. Pourquoi ne pas envisager que dans chaque boîte vendue figure une incitation à participer à cette Coupe de France ?

### - Point sur les activités

Au cours de l'AG d'Aix les Bains, il nous a été demandé de préciser la façon de nous voulons organiser notre mandature. Certaines questions touchent la partie financière et d'autres touchent plus le reste à faire, sachant que le premier tiers de notre mandat a été occupé par d'importantes restructurations, le dossier Promolettres et tous les toilettages engagés sur les textes et documents. Nous allons maintenant pouvoir nous atteler à la mise en place des outils tels que Duplitop 8, et pour ma part poursuivre et amplifier avec Jean-Pierre Pouliquen le déploiement de la DNSD. Je regrette qu'il n'y a pas encore de délégués dans tous les comités, mais je vais leur envoyer prochainement un courrier avec en particulier des propositions pour la formation des animateurs.

### - Présentation du projet

**Quatre axes** : Développer, Moderniser, Rajeunir ; le quatrième point : Communiquer est, lui, transversal.

Êtes-vous d'accord pour que nous allions vers ces quelques axes ?

**Ces axes de travail sont adoptés**

**Développer** : tout d'abord, valoriser la licence, Hervé l'a évoqué ce matin. Les joueurs doivent être licenciés pour participer aux compétitions, mais il faut proposer aussi des avantages sonnante et trébuchant. Nous devons valoriser ce qui est en place, le faire savoir et trouver de nouveaux partenaires (Sncf, location voiture, vendeurs de jeux...). Quarante euros, ce n'est pas énorme et c'est vite amorti lorsque l'on arrive à trouver des partenariats. Nos licenciés ne savent pas assez qu'avec nos partenaires, mentionnés sur la page d'accueil du site FFSc, ils bénéficient d'une réduction de 10% sur présentation de la licence. Il nous faut communiquer sur ce genre d'arguments.

Il nous faut également travailler avec Mattel et Larousse. Jusqu'à présent, les contacts avec Mattel n'ont pas été productifs. Nous n'avons dorénavant plus de vocation commerciale à la FFSc, ce qui

devrait simplifier le dialogue. Nous demanderons très prochainement un RV officiel avec Mattel, sans passer par des canaux détournés. La même démarche sera engagée avec Larousse.

Une piste est aussi à explorer : c'est le Scrabble en entreprise. Il y a plus de 50 salons Comités Entreprises dans toute la France, et nous sommes prêts à consacrer un budget pour y participer. Il existe un certain nombre de clubs entreprises : EDF, Cheminots, BNP, impôts, etc.

Concernant les jeunes, nous en avons déjà parlé, je reviens sur un point. On peut faire jouer l'inter génération telle la soirée très appréciée à Aix « grands manitous VS jeunes loups ». On peut citer également les sports de l'esprit. Mais peut-être ne faut-il pas trop insister sur le côté « aide à la mémoire », qui aurait une consonance plutôt négative.

**John Servage** : avec quel budget ? Quel but à moyen et long terme ? Comment estimer le retour ?

**YB** : le plan est à établir et bien entendu la mesure sera le nombre de licences délivrées, c'est bien inscrit sur notre feuille de route.

**Sylvie Guillemard** : nous vous présentons nos cibles, l'étape suivante consiste à définir précisément les actions à mener avec leurs budgets associés.

**Visibilité de la fédération** : présence dans les festivals de jeu, participation à des salons, à des manifestations diverses.

**Actions dans différents médias** : nous allons demander à nos délégués régionaux de recenser les correspondants de presses et journalistes pouvant être amenés à couvrir nos manifestations.

Nous allons essayer de travailler régulièrement avec France Bleu. Nous allons explorer également les possibilités offertes par les réseaux sociaux et les télévisions locales, mais ceci après notre rencontre avec Mattel.

**Créer des outils pour les acteurs bénévoles** : nos partenaires sont satisfaits des prestations fournies par nos animateurs, néanmoins, et pour homogénéiser leurs actions, il nous faut engager une démarche de formation et d'information. Nous allons labelliser nos animateurs, une première action de formation se déroulera à Cannes à l'occasion du festival.

Il nous sera également possible de vous proposer des outils tels que des kits animations au travers de la fiche club. Mais aussi des démonstrations sur la manière de prendre des courtes vidéos avec un smartphone.

**Anne Albini** : dans mon comité je ne sais pas s'il existe un ou des animateurs qui agissent au niveau national, y a-t-il une liste des animateurs ?

**Jean Pierre Pouliquen** : je suis parti du fichier existant, j'en ai fait la mise à jour. A ce jour j'ai une centaine d'animateurs. Je vous le transmettrai. J'en profite pour confirmer leur très bon travail, nos partenaires sont très satisfaits des prestations. Nous venons d'ailleurs de renouveler tout récemment les conventions.

**John Servage** : quel est le retour sur ces semaines, y a-t-il des prises de licences ? Le but est de développer le scrabble.

**YB** : sincèrement le nombre de licences prises est décevant. C'est pourquoi nous voulons donner un « certain professionnalisme » aux animateurs et faire en sorte que cette dépense d'énergie soit suivie de retour. Nous sommes convaincus qu'une bonne animation apportera les résultats attendus.

**Jean Pierre Pouliquen** : une nouveauté, à l'issue de chaque semaine d'animation nous distribuons aux participants un bon de réduction de 10€ à valoir sur l'inscription dans un club.

**Duplitolop 8, Scrabblorama** : lorsque le dossier Promolettres sera terminé, nous engagerons une réflexion sur la diffusion de Duplitolop 8 et voir comment nous pourrions l'associer à une prise de licence. De même pour Scrabblorama, la question se pose de savoir si nous devons créer une version en ligne en plus de la version papier.

**Moderniser** : nous vous avons promis une évaluation sur le webinaire. Nous vous enverrons très prochainement un questionnaire de satisfaction. En fonction de ce résultat nous prendrons au prochain CA la décision de faire ou de ne pas refaire ce type d'animation.

Les clubs en ligne font partie de cet axe. Mais sont dépendants de nos rapports avec Mattel et du développement informatique.

D'autres actions sont prévues : continuer à simplifier nos procédures, tendre vers le zéro papier, comme par exemple les téléchargements de parties.

En séance est créé un site Facebook réservé aux échanges entre présidents de comités et BD.

**Rajeunir** : nous venons de rencontrer un nouveau partenaire « Vacances Bleues » résidences de vacances. Ils sont prêts à organiser des séjours avec deux animateurs, un champion sénior et un champion junior, et de promouvoir des tournois familiaux.

**Le e-sport** (sport électronique) : je vous invite à aller voir sur internet le côté spectaculaire de ces démonstrations. Les jeunes se réunissent dans des salles pour jouer à des jeux de guerres, de gestion de royaumes, des courses de voitures et d'autres. Certaines municipalités financent très largement ces activités.

Nous pouvons imaginer que de jeunes joueurs pourraient être intéressés par des présentations de scrabble qui se dérouleraient très rapidement. L'idée est d'organiser des tournois en topping. Nos formules de jeux actuelles sont trop lentes et n'attirent pas les jeunes. Ce nouveau phénomène « e-sport » prend une ampleur considérable et doit rentrer prochainement en démonstration aux jeux olympiques. Il existe même maintenant une chaîne de télévision sur le e-sport.

**Le chiffre du mois** : Sylvie Guillemard se propose de diffuser chaque mois sur le site de la fédé un chiffre significatif. Dépenses, recettes mais aussi tout autre indicateur pertinent avec des explications et bien sûr des réponses à vos interrogations.

**YB** : pour terminer un mot sur une possible labellisation

Comme toute association, nous nous interrogeons sur notre portée sociale et les valeurs que nous voulons développer : un bel objectif de long terme pourrait être de se mettre en conformité avec des labels tels que « Be Corp » qui est décerné aux organismes (entreprises, institutions, associations) dont toute les actions sont motivées par les trois piliers du développement durable.

**Cela suppose que ces trois piliers** : la performance économique, le respect de l'environnement et la responsabilité sociale soient imbriqués dans nos méthodes et notre fonctionnement.

## X – Agenda : Marie Odile Panau

### - Version en ligne

L'agenda en ligne, préparé par Jacques Lachkar, il est prêt à être diffusé dans quelques jours.

Nous regardons maintenant la version papier, elle sera certainement un peu différente de la version en ligne. Un groupe de travail sera constitué pour créer le prochain agenda, plus complet.

## XI – Questions diverses

### - Prochain CA en Alsace 16 et 17 Juin : Thierry Hamm

J'ai prospecté les hôtels près de la gare de Strasbourg. Le Novotel situé en centre-ville près de la cathédrale, nous propose une location de salle à 1 200€. Reste à examiner les possibilités de retour dans vos villes respectives, train et/ou avion. Le dernier TGV qui offre des correspondances à Paris part à 17 h 15. Pour une durée de 1h 30 à 2 h de Paris.

**MOP** : Le CA commencera le samedi en début d'après-midi ; en soirée, on peut prévoir une visite de la ville. Séance de travail le dimanche matin, ce qui nous permettra de repartir relativement tôt le dimanche après-midi.

L'hébergement peut se faire au Novotel ou à l'Ibis tout à côté et qui est moins cher.

**Décision : le prochain CA se tiendra à Strasbourg**

Prochain CA d'hiver, nous allons essayer de trouver un lieu moins cher que celui-ci. La date arrêtée en séance est le 5 janvier 2019.

- **Pourcentage de classement pour les séries 4, 5 et 6 : Marie Odile Panau**

Ce sujet est à voir avec la FIFS, nous sommes les seuls à ne pas être en pourcentage pour les 4èmes séries.

- **Formation à l'arbitrage : Roger Combes**

Je fais suite à une question de Christian Couvreur « est-il possible de faire de la formation centralisée pour les arbitres ? ».

La commission considère qu'il y a dans chaque comité un délégué arbitrage, qu'il y a également des arbitres fédéraux, et pour des problèmes géographiques nous ne souhaitons pas généraliser ce genre d'intervention. Par contre de façon occasionnelle nous pouvons toujours le faire.

- **Tirage des parties en multiplex : Jean Dol**

Certains organisateurs souhaitent tirer les parties à l'avance pour les multiplex. La commission n'est pas favorable au tirage préalable, mais quel est votre avis ?

**Serge Delhom** : *quel est le but recherché ?*

**Jean Dol** : *pour éviter les décalages d'horaires entre les centres tireurs et les autres.*

**Serge Delhom** : *il suffit que ce soit le même centre qui tire toutes les parties pour une épreuve.*

**Anne Albini** : *je suis tout à fait d'accord avec cette proposition*

**Le CA est pour le tirage en direct des parties lors des multiplex (pas de parties pré-tirées).**

Il reste à en fixer les modalités, et pour répondre aux problèmes des décalages, la commission va proposer une procédure complète pour le déroulement des tournois en multiplex.

- **Calendrier fédéral : Annie Gruchot**

*Peut-on décaler la semaine fédérale de Janvier 2019 ? En effet, ce sera la 2<sup>ème</sup> semaine de janvier (semaine de la rentrée scolaire), alors que cette année c'est la 3<sup>ème</sup> semaine.*

**Sylvie Guillemard** : *c'est certainement possible nous allons faire cette modification, si tout le monde est d'accord. Modification à apporter en 2019 et 2020.*

- **Partenaires : Annie Gruchot**

*Je vais examiner avec Jean-Pierre Pouliquen un petit dysfonctionnement avec un partenaire : celui-ci a communiqué à des participants ayant gagné un séjour, le montant octroyé pour la prise en charge de ce séjour, ce qui ne correspond pas au coût réel proposé (frais divers ajouté au coût d'hébergement et de restauration).*

- **Projet déménagement Siège FFSc : Marie Odile Panau**

Au dernier CA vous avez demandé à connaître les prix d'achat dans différents quartiers de Paris. Je vais vous communiquer un tableau récapitulatif sur ce sujet. Selon les quartiers les tarifs sont très différents : la fourchette est de 4 644€ le m<sup>2</sup> à 10 200€.

Il me reste encore à obtenir des prix en périphérie de Paris.

- **Parties du soir des semaines fédérales de simultanés : Nicole Counotte**

*J'ai noté que les parties du soir des semaines de simultanés fédérales n'étaient pas intéressantes, certains joueurs s'en plaignent.*

- **Interclubs : Anne Albini**

*Est-il possible, sur le site, de faire apparaître les résultats individuels des joueurs dès le premier jour et les résultats par équipe plus tard, uniquement lorsque tout est finalisé ?*

**MOP** : *c'est maintenant prévu comme ça. Je précise que ces premiers résultats ne sont qu'officiels.*

La séance est levée à 16H15.

MOP remercie toutes les personnes ayant participé à ce CA pour leur présence et la richesse des propos qui s'échangent dans un climat de sérénité et d'ouverture.